



Entrée en fonctions d'un nouvel avocat général à la Cour de justice

Par décision du 1^{er} février 2019, les représentants des gouvernements des États membres ont nommé, en qualité d'avocat général à la Cour de justice, pour la période allant du 5 février 2019 au 6 octobre 2024, M. Priit Pikamäe en remplacement de M. Nils Wahl.

Une audience solennelle de la Cour de justice se tiendra aujourd'hui à l'occasion de la cessation des fonctions et du départ de M. Nils Wahl ainsi que de l'entrée en fonctions de M. Priit Pikamäe.

L'audience solennelle sera retransmise en direct à partir de 12h sur le site accessible à partir du lien suivant : <http://c.connectedviews.com/01/LiveMeetings/cdj>.

Curriculum vitae de M. Priit Pikamäe

Né en 1973 ; diplômé en droit (universités de Tartu et de Poitiers) ; docteur en droit (université de Tartu, 2006) ; directeur du 7^e bureau du département consulaire du ministère des Affaires étrangères, Estonie (1995-1996) ; directeur du département de droit pénal au ministère de la Justice (1996-2001) ; juge au tribunal de Tallinn (2001-2002) ; juge à la cour d'appel de Tallinn (2002-2006) ; juge à la Cour suprême (2006-2009) ; président de la chambre criminelle de la Cour suprême (2010-2013) ; juge ad hoc à la Cour européenne des droits de l'homme (2010-2016) ; président de la Cour suprême (2013-2019) ; président du conseil chargé de l'administration des tribunaux et des cours d'appel (2013-2019) ; président du réseau des présidents des Cours suprêmes judiciaires de l'Union européenne (2017-2019) ; professeur invité et membre du conseil académique de la faculté de droit de l'université de Tartu ; membre fondateur de l'Association estonienne de protection des intérêts financiers de l'Union européenne ; membre du conseil du fonds du droit constitutionnel auprès de l'Académie des sciences de l'Estonie ; membre de l'Association académique de droit d'Estonie ; auteur de nombreuses publications ; avocat général à la Cour de justice depuis le 6 février 2019.

Document non officiel à l'usage des médias, qui n'engage pas la Cour de justice.

Contact presse : Antoine Briand ☎ (+352) 4303 3205.